

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS – CERF

La certification s’adresse aux chargés de communication, assistants de communication, community managers, social media managers, webmarketeurs ayant besoin de produire des contenus de communication avec l’Intelligence Artificielle (IA) dans leur contexte professionnel.

La création de contenu étant devenue essentielle pour capter l'attention et développer l’engagement des audiences, cette certification leur permettra de répondre à ces enjeux par l’acquisition de compétences de création de contenus image (vidéo, illustration...), son et texte avec l’IA et de gagner ainsi en efficacité et en productivité, tout en permettant à l’organisation d’accroître sa visibilité et d’optimiser ses coûts de communication.

Prérequis :

- Avoir une première expérience en communication d’entreprise.
- Avoir un projet d’intégration de l’IA dans sa création de contenus (image, texte et/ou son), dans son contexte professionnel.

Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d’évaluation et obtenir l’assistance d’un tiers lors de l’évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D’EVALUATION	
	MODALITÉS D’ÉVALUATION	CRITÈRES D’ÉVALUATION
Produire des contenus de communication avec l’IA (Image, son, texte)		
C1. Elaborer une stratégie d’intégration de l’IA dans la production de ses contenus de communication , au regard des contenus à produire dans son contexte professionnel et prenant en compte le cadre réglementaire encadrant les pratiques avec l’IA, en sélectionnant les technologies IA répondant aux besoins identifiés, en définissant une charte d’utilisation éthique de l’IA,	<p><u>Présentation d’un projet professionnel de production d’un contenu vidéo avec l’IA (incluant image, son et texte), soutenu à l’oral, suivi d’un questionnement par le jury d’évaluation.</u></p> <p>Présentation du projet professionnel au jury d’évaluation A l’oral, il est demandé au candidat de présenter au jury d’évaluation son projet professionnel de création d’un</p>	Cr1.1. Le candidat présente une analyse détaillée des opportunités d’intégration de l’IA dans son contexte professionnel, où chaque solution concrète IA sélectionnée est reliée et en adéquation avec un besoin identifié en termes de production de contenus. Il justifie en quoi les fonctionnalités des solutions IA sélectionnées

<p>et en élaborant un plan d'action, afin d'assurer une implémentation réaliste, responsable et adaptée permettant d'optimiser la qualité et l'efficacité de ses créations.</p>	<p>contenu vidéo réalisé avec l'IA. Réalisé en amont de la présentation par le candidat, ce projet vidéo doit inclure du texte, du son et de l'image, répondre à des objectifs de communication issus de son contexte professionnel, et avoir été réalisé avec l'aide d'outils IA d'automatisation incluant un workflow.</p> <p>Il est attendu du candidat qu'il diffuse sa production vidéo finalisée au jury d'évaluation après une courte contextualisation du besoin identifié, de l'audience ciblée et des objectifs de communication visés.</p> <p>Il est ensuite attendu du candidat qu'il décrive et justifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sa stratégie d'intégration de l'IA dans la production de ses contenus de communication dans son contexte professionnel. A cette étape, le candidat doit également montrer au jury d'évaluation la charte d'utilisation IA et le plan d'action qu'il a conçus (en lien avec C1) - Les moyens et méthodes utilisés pour générer avec l'IA les contenus textuels, audio et image présents dans la vidéo présentée (en lien avec C2) - Les moyens et méthodes utilisés pour concevoir et monter avec l'IA la vidéo présentée (en lien avec C3) - Les moyens et méthodes utilisés pour automatiser ses processus de production audiovisuelle, ainsi que le workflow mis en place. A cette étape, le candidat doit également montrer au jury d'évaluation un tableau agrégeant les données d'audience, qu'il a généré avec l'IA. (en lien avec C4) - Les moyens et méthodes utilisés ou qu'il a prévu de mettre en place pour optimiser la qualité de ses productions IA (en lien avec C5) <p>Cette soutenance sera suivie d'un questionnement par le jury d'évaluation.</p>	<p>peuvent y répondre tout en respectant le cadre réglementaire encadrant ces utilisations.</p> <p>Cr1.2. Le candidat définit une charte d'utilisation éthique de l'IA structurée, conforme aux normes éthiques et réglementaires encadrant l'IA (RGPD, IA Act, Loi Informatique et libertés, Code de la propriété intellectuelle...) et précisant des directives d'utilisation claires permettant d'éviter les risques liés (deepfakes, biais discriminatoires, atteintes à la vie privée, fuites de données...).</p> <p>Cr1.3. Le candidat élabore un plan d'action détaillé et structuré pour l'implémentation des solutions IA, incluant : des objectifs mesurables, des étapes spécifiques, une estimation des ressources nécessaires et un calendrier de mise en œuvre.</p>
<p>C2. Générer avec l'IA des contenus textuels (scripts, articles, messages...), audio et image, en s'appuyant sur l'IA générative et ses outils spécialisés, en développant des prompts définissant des objectifs narratifs, esthétiques ou sonores précis, en les ajustant via un processus itératif permettant d'affiner le résultat proposé par l'IA, et en effectuant les corrections finales après contrôle, en vue d'enrichir la narration visuelle, textuelle et/ou sonore des projets de communication.</p>		<p>Cr2.1. Les prompts développés par le candidat sont précis, détaillés, contextualisés et alignés avec les objectifs narratifs, esthétiques et/ou sonores du projet de communication. Ils incluent au minimum 80 mots et des détails sur le contexte, le style, la composition et le résultat attendus.</p> <p>Cr2.2. Le candidat explicite le processus itératif et de contrôle des résultats qu'il a mis en œuvre et les corrections finales apportées en les mettant en lien avec le résultat final attendu.</p> <p>Cr2.3. Le candidat explicite les outils IA de génération de contenus qu'il a utilisés (de type Kling, Flux, DALL-E, Jasper, Midjourney...), en les détaillant pour chaque type de contenu généré et montré au jury d'évaluation (au sein de la vidéo présentée, incluant au minimum texte, son et image), ainsi que les fonctionnalités avancées de génération qu'il a exploitées (par exemple styles d'image, tonalité du texte, options de modulation sonore...).</p>

Questionnement du jury d'évaluation

Le jury d'évaluation questionne notamment le candidat sur certains points du projet professionnel présenté qui nécessiteraient des approfondissements ou des éclairages.

C3. Concevoir avec l'IA des contenus vidéo adaptés aux plateformes de diffusion, intégrant les scripts, images et bandes son générés, en s'appuyant sur les interfaces IA de montage automatisés et/ou complexes, en pratiquant une écriture collaborative avec l'IA pour les scénariser, générer les story-boards, et les séquencer, et en les formatant selon les exigences des différentes plateformes (réseaux sociaux, sites web...), **afin de générer des productions engageantes et alignée avec les objectifs de communication définis.**

C4. Automatiser ses processus de production audiovisuelle au moyen de workflows IA, en s'appuyant sur des outils connectant les différentes solutions IA, en configurant des outils

Cr3.1. Le contenu vidéo produit par le candidat est montré au jury d'évaluation et intègre les scripts, images et bandes son qu'il a générés avec l'IA. Le candidat explicite les outils IA de montage automatisé et/ou complexe qu'il a utilisés (de type RunwayML, Minimax, Luma, Hedra...), ainsi que les fonctionnalités avancées de montage qu'il a exploitées (par exemple extension d'image, stabilisation vidéo, balisage...).

Cr3.2. Le candidat explicite comment et avec quels moyens et méthodes il a réalisé la scénarisation, la génération du story-board et le séquençage avec l'aide de l'IA, incluant obligatoirement une écriture collaborative.

Cr3.3. Le candidat explicite les moyens utilisés pour formater sa vidéo (mise au format, adaptation de la taille, de la résolution et de la durée) aux exigences de la plateforme de diffusion ciblée (site web, Tiktok, Instagram, Facebook...), tout en citant les prérequis techniques et bonnes pratiques visés.

Cr3.4. Chaque séquence de la vidéo produite par le candidat présente une cohérence visuelle, sonore et textuelle, alignée avec les objectifs de communication définis, sans rupture perceptible entre les différents éléments générés par l'IA.

Cr4.1. Le candidat met en place un workflow intégrant des chaînes de traitement et des solutions d'automatisation IA (de type Zapier, Make) permettant de rationaliser au moins 3 étapes de la

d'automatisation IA (de transcription, de publication...), en générant avec l'IA des tableaux agrégeant automatiquement les données d'audience, tout en contrôlant la fluidité et les résultats obtenus, **afin de rationaliser les étapes de création et réduire les temps de traitement sans impacter la qualité finale tout en optimisant les coûts.**

C5. Optimiser la qualité de ses productions IA, à travers une veille technologique et des tendances de captation, en s'appuyant sur l'analyse des données d'audience générée pour les adapter, en s'appuyant sur les techniques d'optimisation d'image (animations, effets spéciaux, transitions, résolution, correction...) pour les améliorer, et en intégrant systématiquement des options spécifiques pour rendre ses contenus accessibles aux personnes en situation de handicap, **afin de maximiser leur impact, leur accessibilité et leur visibilité auprès des audiences cibles tout en visant l'amélioration continue.**

production audiovisuelle (par exemple transcription, sous-titrage automatisé intelligent, publication...). Il explicite les configurations à réaliser pour que les processus automatisés soient en corrélation avec les besoins de son contexte professionnel.

Cr4.2. Le candidat présente au minimum un tableau agrégeant automatiquement les données d'audience digitales, qu'il a généré avec l'IA, et explicite les bénéfices de cette intégration, tout en détaillant les moyens utilisés pour le concevoir.

Cr4.3. Le candidat vérifie la fluidité des processus et la qualité des résultats obtenus ; il explicite les points spécifiques à contrôler et les potentielles actions correctives permettant de maintenir la qualité finale.

Cr5.1. Le candidat prévoit une analyse des statistiques d'audience générées et planifie une veille technologique et des tendances (moyens et fréquence). Il explicite comment il va optimiser ses productions et sa pratique en fonction de leur exploitation.

Cr5.2. La conception de la vidéo présentée intègre au minimum 3 techniques d'optimisation, détaillées par le candidat (par exemple : éléments de haute résolution, effets spéciaux, animations, transitions, corrections de contraste, luminosité, couleurs...).

Cr5.3. Le candidat prévoit d'incorporer systématiquement à ses productions au minimum deux éléments ou fonctionnalités facilitant leur accessibilité aux personnes en situation de handicap (par exemple : contrastes adaptés, textes alternatifs pour les visuels, sous-titres, police de caractère

		spécifique pour les troubles DYS, fonctionnalité audio pour les contenus textuels et/ou visuels ...), en justifiant leur pertinence par rapport aux différents types de handicap. Ces 2 éléments sont intégrés dans la vidéo qu'il a présenté.